

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée. En fonction du handicap et des besoins spécifiques du candidat, le référent handicap pourra également s'appuyer sur une expertise externe.

Ces possibilités d'aménagement seront fixées dès l'inscription à la formation et communiquées au futur candidat, afin que celui-ci puisse être informé des solutions en compensation

Conditions d'obtention de la certification complète :

Pour obtenir la certification complète, le candidat doit

- Valider les conditions de présentations à la certification propre à sa modalité d'accès (Avoir obtenu une note de contrôle continu supérieure à la moyenne dans chacune de ses composantes)
- Valider les compétences des 4 blocs de tronc commun (Blocs 01 à 04) et d'au moins un bloc optionnel (Blocs 05 à 08)
- Avoir effectué un période d'application professionnelle minimale de 924h en alternance et initial et 455 h en formation continue
- Avoir soutenu et validé sa thèse ou son mémoire

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 1			
Développer une organisation par une politique de transition écologique et sociale			
A1.1 Identification des parties prenantes de la politique de transition écologique et sociale	A1.1 C1 Identifier et caractériser les parties prenantes à partir des activités de l'organisation, en s'appuyant sur la documentation existante ou en s'organisant des entretiens structurés, et à travers une cartographie documentée pour connaître les acteurs et leurs enjeux.	<p>E1.1 Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association) portant que l'identification des parties prenantes d'un projet donnant lieu à un rendu écrit</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Travail écrit individuel</p> <p>Description de l'épreuve : rédaction d'un argumentaire soutenant une politique de transition pour l'organisation en prenant en considération les caractéristiques et enjeux des parties prenantes. (Compétences de A1.1).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : Livrables écrits : 1 support de communication (1 page max) + 1 argumentaire rédigé qui a servi de base à la réunion (4 pages max)</p> <p>Tous les supports, mails et autres éléments produits et diffusés pour l'exercice</p>	<p>E1.1Cr1 : Les spécificités de la structure et de son organisation sont identifiées et comprises</p> <p>E1.1Cr2 : Les parties prenantes en lien avec l'activité de la structure et leur rôle sont identifiées (interne et externe)</p> <p>E1.1Cr3 : Les enjeux liés au contexte sont identifiés</p> <p>E1.1Cr4 : Les différents moteurs et freins des divers acteurs sont correctement identifiés et qualifiés au regard de la politique de transition souhaitée par l'organisation</p> <p>E1.1Cr5 : Le rôle des différentes parties prenantes (maitre d'ouvrage, BE, administrations, organismes consultatifs...) est analysé au regard de leur influence sur la définition de la politique</p>
	A1.1 C2 Analyser les rapports de force de l'organisation, les interroger sous l'angle du jeu d'acteurs (parties prenantes, gestion de conflit, médiation), identifier les freins au changement et les difficultés de mobilisation face à l'urgence, la divergence de valeurs et l'incertitude afin de définir une politique de transition écologique et sociale réaliste pour l'organisation		

<p>A1.2 Définition de la politique d'engagement à mener au sein d'une organisation</p>	<p>A1.2 C1 Synthétiser les enjeux des parties prenantes dans une perspective d'engagement social et environnemental pour que le développement de l'offre de la structure (service public, produit, offre commerciale, marketing, digital...) et son organisation (handicap, équité, rémunération...) intègre les logiques du développement durable dans une politique idoine (impact des productions, achat responsable, service responsable, QHSE, numérique responsable, investissement ESG, ISR, bâtiment durable etc.)</p>	<p>E1.2 Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association) portant sur la définition d'une politique d'engagement (RSE, DD ou QHSE) et sa déclinaison en plan d'actions donnant lieu à un oral et à un rendu écrit</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Oral individuel et Ecrit collectif. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels.</p> <p>Description de l'épreuve : rédaction d'une note de recommandation stratégique pour la mise en place d'une démarche d'engagement de l'organisation (RSE, DD ou QHSE) et oral individuel à défendre auprès de l'organe directeur de l'organisation. (Compétences de A1.2 et A1.3).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) :</p> <p>La note écrite devra comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une analyse de la culture de l'organisation en matière de SSE Une analyse du niveau de conformité des pratiques de l'organisation en matière de SSE, Une analyse de la documentation SSE de l'organisation, Une matrice des risques SSE de l'organisation, Une évaluation des impacts des risques SSE de l'organisation en cas de survenance, 	<p>E1.2Cr1 : Les enjeux des parties prenantes sont synthétisés d'une manière qui en permet l'appréhension par les décideurs dans une forme adéquate avec les enjeux</p> <p>E1.2Cr2 : Les enjeux sont correctement qualifiés au regard de la spécificité de la politique qui doit être définie (impact des productions, achat responsable, service responsable, numérique responsable, investissement ESG, bâtiment durable etc.)</p> <p>E1.2Cr3 : Une politique d'engagement sociale ou environnementale (impact des productions, achat responsable, service responsable, QHSE, numérique responsable, investissement ESG, bâtiment durable etc.) est définie, elle permet d'orienter l'action future de l'organisation</p> <p>E1.2Cr4 : Les enjeux des parties prenantes et de l'organisation sont intégrés pour définir une politique de transition respectueuses des engagements et contraintes réglementaires</p> <p>E1.2Cr5 : Les risques et opportunités sont identifiés et caractérisés en utilisant une matrice adaptée aux enjeux de durabilité concernés</p>
	<p>A1.2 C2 Définir un politique d'engagement sociale ou environnementale (impact des productions, achat responsable, service responsable, QHSE, numérique responsable, investissement ESG, bâtiment durable etc.) cohérente en intégrant les enjeux des parties prenantes dans une stratégie globale au bénéfice de tous pour engager l'organisation dans une direction durable et respectueuse des engagements et contraintes réglementaires</p>		

A1.3 Déclinaison de la politique d'engagement écologique et sociale en plan d'actions stratégiques	A1.3 C1 Lister les risques et opportunités de l'organisation en interne aussi bien qu'en externe concernant la politique à impact environnemental et social positif, en utilisant une matrice de risques et notamment une matrice de double matérialité, pour dessiner sur le temps long l'évolution de la stratégie	Le candidat devra également émettre des propositions permettant à l'entreprise de mieux gérer ses risques SSE tout en renforçant sa performance et en créant de la valeur.	E1.2Cr6 : Des solutions pertinentes en réponse sont proposées selon une planification des tâches réaliste et opérationnelle E1.2Cr7 : Le plan de développement de l'activité est cohérent avec le mode de financement et les contraintes budgétaires, il s'articule sur un chiffrage cohérent et équilibré E1.2Cr8 : Un estimatif des coûts du projet incluant les coûts déjà engagés (études réseau, bureau d'études fluides) des actions qu'il devra mettre en œuvre est présenté, les risques d'aggravation du budget sont pris en considération
	A1.3 C2 Construire une stratégie et plan de développement de l'activité en fonction du mode de financement et des contraintes budgétaires en orientant la production ou le service de l'organisation en cohérence avec les obligations réglementaires qui s'appliquent à l'organisation selon les principes de l'économie circulaire, de l'écoconception et de l'engagement social		
A1.4 Obtention de l'adhésion des dirigeants à la politique de transition écologique et sociale	A1.4 C1 Formaliser une présentation de la stratégie découlant de la politique d'engagement social ou environnemental en utilisant de manière adéquate les outils de rédactions pour convaincre les décideurs	E1.3 Mise en situation professionnelle simulée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association) portant sur l'obtention de l'adhésion des décideurs donnant lieu à une mise en scène encadrée Mode d'évaluation de l'épreuve : Simulation collective avec intervention individuelle. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels. Description de l'épreuve : Simulation collective avec intervention individuelle portant sur l'animation d'une réunion de concertation visant à la prise de décision pour la mise en œuvre d'un projet ayant un impact environnemental ou social. (Compétences de A1.4). Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : La simulation doit être conforme	E1.3Cr1 : Les arguments mobilisés sont cohérents avec la démarche engagée et les résultats souhaités E1.3Cr2 : Les outils sont utilisés de manière adéquate pour soutenir la démonstration E1.3Cr3: La démonstration est construite de manière à convaincre en tenant compte des particularité de l'audience pour l'adhésion à la politique d'engagement social ou environnemental E1.3Cr4 : La posture (ton utilisé, bonne appropriation du rôle par le candidat) est respectée, la capacité à bien rester dans le sujet et à répondre aux questions est démontrée
	A1.4 C2 Convaincre, par une démonstration argumentée et alignée avec la politique d'engagement social ou environnemental souhaitée, de la pertinence de l'orientation choisie pour obtenir la validation de la politique par la direction		

		au cahier des charges. Les rôles doivent être appropriés et les procédures respectées/	
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 2 Manager une équipe de projet durable			
A2.1 Constitution et animation d'une équipe projet durable	A2.1 C1 Affecter les tâches à réaliser aux personnes selon leurs compétences et en prenant en compte les situations de handicap des membres de l'équipe si besoin permettant de leur confier des missions adaptées par une méthode collaborative pour assurer le meilleur engagement dans le projet	E2.1 Mise en situation professionnelle simulée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association) portant sur la constitution et l'animation d'une équipe donnant lieu à un oral Mode d'évaluation de l'épreuve : Oral collectif avec intervention individuelle. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels. Description de l'épreuve : prendre part à un projet de transition écologique, avec un rôle spécifique qui lui est affecté. Il doit constituer son équipe et l'animer pour l'atteinte des objectifs fixés par le cahier des charges (Compétences de A2.1). Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : Présentation visuelle soutenue à l'oral	E2.1Cr1 : Les moyens humains en temps et compétences sont définis en cohérence avec le projet et la structure E2.1Cr2 : Un planning prévisionnel du projet est établi avec tâches et les ressources associées E2.1Cr3 : Les difficultés rencontrées dans le projet sont gérées par des dispositifs techniques ou humains ajustés
	A2.1 C2 Gérer les situations spécifiques ou délicates en mobilisant de manière efficace et efficiente les ressources disponibles et en maintenant un alignement de valeurs et de méthodes avec le projet durable afin de prévenir et gérer les situations conflictuelles		
A2.2 Communication efficace avec l'équipe de projet durable	A2.2 C1 Associer les équipes internes et externes par la communication adéquate au projet de transition écologique ou sociale en organisant des bilans intermédiaires réguliers pour s'assurer de l'avancée des tâches attribuées et en sensibilisant tous les acteurs sur les risques associés notamment en termes environnementaux et sociaux	E2.2 Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base d'un projet de transition écologique (RSE, QHSE, protection de la biodiversité, bâtiment durable) d'une structure donnée portant sur la mise en place de communication adéquate dans le cadre d'un projet de transition et donnant lieu à un écrit et un oral	E2.2Cr1 : Des actions de communication sont mises en place à destination de l'interne E2.2Cr2 : Des actions de communication sont mises en place à destination de l'externe E2.2Cr3 : La diversité des profils est prise en compte par des

	A2.2 C2 Communiquer en s'adaptant à la diversité des profils des acteurs du projet (diversité d'âge, de genre, personnes en situation de handicap, équipe internationale...) pour nourrir le projet de la diversité des perspectives.	<p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite en petit groupe et oral individuel. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels.</p> <p>Description de l'épreuve : Le candidat met en place une communication adéquate dans le cadre d'un projet de transition écologique (RSE, QHSE, protection de la biodiversité, bâtiment durable) (Compétences de A2.2).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : Une note de communication et une présentation visuelle soutenue à l'oral</p>	<p>outils ou des moments spécifiques</p> <p>E2.2Cr4 : Des moyens sont mis en œuvre pour que la diversité des perspectives soient prise en compte dans le projet</p>
A2.3 Dépassement des difficultés managériales et humaines pour l'aboutissement du projet durable	A2.3 C1 Lever avec les acteurs les freins au changement liés au projet, qu'ils soient génériques ou induit par les particularités d'un projet durable, pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions dans les délais impartis	<p>E2.3 Mise en situation professionnelle simulée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association) portant sur la capacité de dépassement des difficultés managériales et la communication efficace avec les décideurs dans un projet de transition donnant lieu à une mise en scène encadrée.</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Simulation collective avec intervention individuelle. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels.</p> <p>Description de l'épreuve : sur la base du cas d'une structure donnée le candidat participe à une simulation de situation de crise managériale et humaines. Il est amené à faire des propositions pour les surmonter. (Compétences de A2.3 et A2.4).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : appropriation du rôle et interactions dans la simulation</p>	<p>E2.3Cr1 : les freins possibles au changement ont été identifiés</p> <p>E2.3Cr2 : les dispositifs visant à lever les freins au changement (échanges, outils, temps spécifiques) ont été mis en place</p> <p>E2.3Cr3 : La cellule de crise mise en place a été correctement structurée pour répondre aux différentes exigences</p> <p>E2.3Cr4 : La cellule de crise a été correctement animée et chacun y a trouvé son rôle</p> <p>E2.3Cr5 : Les ressources sont bien identifiées</p> <p>E2.3Cr6 : L'identification des compétences à mobiliser est formalisée</p> <p>E2.3Cr7 : L'identification des besoins en compétences dans le cadre des missions est réalisée (CT, MT et LT)</p>
	A2.3 C3 Organiser et conduire une cellule de crise pour répondre aux impératifs de performance environnementale et sociale de l'organisation en maintenant sous la pression des événements ses facultés de management		
A2.4 Communication pertinente avec les décideurs	A2.4 C1 Exprimer et quantifier les besoins en compétences nécessaires auprès des décideurs pour obtenir les moyens humains adéquats en utilisant si nécessaire les outils et méthodes de négociation afin d'assurer la bonne répartition des missions		

	<p>A2.4 C2 Dialoguer avec les décideurs en utilisant les moyens les plus adaptés pour valoriser les réussites et anticiper les prochaines difficultés en restant aligné avec les valeurs du projet durable</p>		<p>E2.3Cr8 : Un retroplanning des tâches du projet est proposé E2.3Cr9 : Le dialogue avec les décideurs leur permet de saisir les enjeux du projet et sa progression E2.3Cr10 : Le dialogue est établi afin de valoriser le projet dans une perspective d'engagement social et environnemental</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 3 Maîtriser les risques et la conformité d'un projet à impact environnemental			
A3.1 Garantie de la conformité juridique d'un projet en ingénierie et droit de l'environnement	A3.1 C1 Identifier le contexte d'un projet mobilisant ingénierie et droit environnemental, les normes applicables à celui-ci, les sources de documentation institutionnelles et modalités d'évolution du contexte normatif, réglementaire et légal en vue de les exploiter dans un processus de veille pertinent	E3.1 Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée de droit privé ou public portant sur l'analyse juridique de la conformité, l'établissement de l'obtention d'un visa de la puissance publique du projet et sa mise en conformité et donnant lieu à un oral et un écrit Mode d'évaluation de l'épreuve : Rendus écrits en groupe et oral individuel. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels. Description de l'épreuve : élaboration du premier volet réglementaire d'un dossier d'autorisation environnementale sur la base d'un cas fictif ou réel de projet nécessitant une autorisation. (Compétences de A3.1 et A3.2). Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : 1 Présentation de l'activité ou du projet + 1 Analyse du cadre réglementaire et de la nomenclature ICPE + Un plan d'audit + Une trame type de dossier	E3.1Cr1 : Les enjeux des parties prenantes et de l'organisation sont identifiés et intégrés E3.2Cr2 : Le cadre réglementaire, les contraintes juridiques actuelles auxquelles l'organisation est exposée, est correctement identifié, caractérisé et analysé E3.1Cr3 : La procédure qui s'applique au maître d'ouvrage est analysée avec les conséquences qu'elle implique pour lui E3.1Cr4 : Le cadre réglementaire du domaine d'activité est maîtrisé E3.1Cr5 : La méthodologie du dispositif de veille est présentée E3.1Cr6 : Le dispositif de veille présenté est pertinent E3.1Cr7 : L'audit est correctement périmétré et le plan d'audit est pertinent pour répondre aux enjeux E3.1Cr8 : Fiche processus et procédure selon le contexte (environnement, QHSE, etc.) sont fournies et pertinentes E3.1Cr9 : la qualification des auditeurs internes est établie E3.1Cr10 : Un diagnostic est établi suite aux observations faites et les écarts ou non-conformités sont listées
	A3.1 C2 Mettre en œuvre un dispositif de veille permettant de suivre les évolutions des sources pour prémunir l'organisation ou le projet d'une défaillance au regard du cadre normatif ou juridique spécifique (QHSE en incluant prise en compte du handicap, RSE, impact biodiversité, carbone,...)		
A2.3 Conduite d'un audit de conformité pour déployer des recommandations	A3.2 C1 Délimiter le périmètre de l'audit et les normes applicables selon les caractéristiques de l'activité mobilisant l'ingénierie et le droit environnemental afin de permettre un audit dont les résultats seront utiles et pertinents A3.2 C2 Poser un diagnostic et un plan d'actions réalistes et opérationnels au regard des normes s'appliquant au projet ou à la structure dans un contexte mobilisant ingénierie et droit environnemental pour identifier les écarts et non conformités		
A3.3 Etablir l'accréditation de l'organisation au regard de normes ou réglementations visant la protection de l'environnement, la sécurité	A3.3 C1 Etablir pour une activité ou un projet mobilisant droit et ingénierie environnemental dans des contextes variés (ICPE, SEVESO, ATEX, etc.) un dossier sollicitant l'agrément de la puissance publique et s'inscrivant dans les systèmes juridiques existant, en maîtrisant les processus, les acteurs et les étapes d'adoption des textes		

<p>et santé au travail ou l'engagement social</p>	<p>juridiques, en déployant un argumentaire juridique écrit et oral au service des positions défendues après avoir analysé de façon critique la réglementation qui s'applique à la situation afin d'en permettre la mise en œuvre</p>		<p>E3.1Cr11 : Un plan d'action est élaboré et des solutions sont proposées E3.1Cr12 : Les contraintes du dossier juridique à traiter sont maîtrisées ainsi que les concepts juridiques qui l'accompagnent E3.1Cr13 : Les moyens humains en temps et compétences sont définis en cohérence avec le projet et la structure E3.1Cr14 : Un plan détaillé du dossier est fourni, toutes les sections du dossiers (par exemple pour étude d'impact à traiter (enjeux environnementaux, incidences négatives et séquence ERC) font l'objet de propositions pertinentes E3.1Cr15 : Le dossier comporte l'ensemble des pièces demandées E3.1Cr16 : Le dossier est construit en conformité avec les exigences de l'organe de décision</p>
	<p>A3.3 C2 Préparer l'organisation en conformité avec les attentes du référentiel visé (normes, labels, certification) dans le but de mener un processus d'accréditation (initial, surveillance, renouvellement) permettant d'inscrire l'activité mobilisant ingénierie et droit environnemental dans un cadre valorisé et standard</p>	<p>E3.2 Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base d'un cas fictif d'une structure donnée portant sur la préparation de l'accréditation du projet ou de la structure auprès d'un organisme agréé et permettant la valorisation de l'action sur le plan de l'engagement dans la transition écologique et donnant lieu à un écrit Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite en groupe. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels. Description de l'épreuve : Le candidat doit produire un dossier permettant l'accréditation de la structure ou de son projet en analysant la conformité juridique et les risques encourus. (Compétences de A3.3).</p>	<p>E3.2Cr1 : le référentiel visé est correctement expliqué pour préparer la mise en conformité E3.2Cr2 : le plan d'actions pour atteindre le référentiel est cohérent avec la finalité et les moyens disponibles</p>

		Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : Dossier d'accréditation, préparation de la conformité et analyse juridique	
--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 4			
Conduire un projet de réduction d'impact environnemental			
A4.1 Ouverture d'un projet ayant un impact environnemental	<p>A4.1 C1 Analyser le cahier des charges du projet ayant un impact environnemental (gestion de l'eau, des déchets, pollution de l'air, atteinte à la biodiversité) pour identifier les contraintes/objectifs/ activités du projet et leur corrélation, les partenaires souhaités par le maître d'ouvrage ou le commanditaire du projet afin d'en minimiser les impacts négatifs sur les plans environnementaux et sociaux.</p> <p>A4.1 C2 Mesurer les externalités négatives du projet/service/produit, selon des méthodes et standards objectifs et en mobilisant des outils de comptabilisation des impacts environnementaux et sociaux (bilan carbone, empreinte biodiversité, ISO 14001, ISO45001, etc.), afin de prendre en considération leur minimisation dans la conduite du projet</p>	<p>E4 Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base d'un projet à un impact environnemental portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage en ingénierie et droit de l'environnement et donnant lieu à un écrit</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Production écrite individuelle.</p> <p>Description de l'épreuve : réponse à un besoin formalisé sous forme d'appel d'offre / appel à projet ou de lettre de commande pour conduire une mission d'expertise juridique et technique sur un territoire ou une activité présentant des enjeux environnementaux importants. (Compétences de A4).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : 1 Dossier de réponse à Appel d'offre / appel à projet :</p>	<p>E4Cr1 : L'identification et la qualification juridique des faits est menée et portée à connaissance conformément à la procédure engagée (nomenclature, régime)</p> <p>E4Cr2 : Les principales obligations du maître d'ouvrage et le cas échéant de l'exploitant sont identifiées</p> <p>E4Cr3 Une analyse des responsabilités juridiques est formalisée</p> <p>E4Cr4 : Les sources d'impacts sont identifiées</p> <p>E4Cr5 : La comptabilisation des impacts est faite correctement en utilisant un outil ou une méthode reconnue</p> <p>E4Cr6 : Une proposition de stratégie est formalisée en prenant en compte les ressources</p> <p>E4Cr7 : Les analyses et propositions associées sont cohérentes. Des pistes d'actions pour répondre aux enjeux environnementaux identifiés sont formulées</p> <p>E4Cr8 : Un calendrier de mission est défini avec une description des étapes du projet et la prise en</p>
A4.2 Transposition d'un cahier des charges en objectif opérationnels	A4.2 C1 Décliner la stratégie (climat, carbone, biodiversité, impact, sociale et en particulier la considération du handicap) en jalons opérationnels et planifiés selon un calendrier respectueux des contraintes du projet pour l'intégrer dans le projet global et répondre aux attentes du maître d'ouvrage		

	<p>A4.2 C2 Affecter à chaque jalon du projet de réduction d'impact environnemental des critères de réussite par la concertation avec les acteurs et en fonction des normes en vigueur pour objectiver les avancées</p>	<p>Compréhension de la Commande ; Présentation des moyens mobilisés ; Calendrier ; Budget ; Etat des lieux et enjeux ; Cartographie d'acteurs et leur rôle et responsabilité ; Proposition de stratégie de gestion ; Proposition d'actions</p>	<p>compte des délais de sollicitation de l'autorité de tutelle E4Cr9 : les délais de mise en œuvre des mesures aboutissant à la pleine réalisation du projet sont précisés E4Cr10 : Pour chaque étape des indicateurs de succès sont formulés selon une approche SMART E4Cr11 : Les contraintes de l'autorité de tutelle sont prises en considération pour établir la progression E4Cr12 : Les modalités d'animation du projet sont précises et utilisable E4Cr13 : L'outil de remontée des indicateurs proposé répond au cahier des charges, il prévoit le traitement des réclamations venant des différentes parties prenantes E4Cr14 : La méthodologie retenue est présentée et justifiée E4Cr15 : Le pilotage et la coordination sont définis en cohérence avec la méthode E4Cr16 : Les nouveaux éléments sont apportés au planning initial pour faire suite au changement de contexte constaté permettant l'ajustement du planning en concertation et prise en compte des contraintes des parties prenantes E4Cr17 : Un bilan sur les ajustements faits au cours de la mission est présenté</p>
<p>A4.3 Suivi de la progression et clôture du projet ayant un impact environnemental</p>	<p>A4.3 C1 Remonter les indicateurs grâce à un outil adéquat et convenant à l'ensemble des parties faisant le lien avec la maîtrise d'ouvrage pour permettre l'évaluation de l'avancement du projet de réduction d'impact environnemental</p>		
	<p>A4.3 C2 Mettre en place une méthodologie de travail, respectueuse des enjeux du projet de réduction d'impact environnemental, permettant l'ajustement de la feuille de route en concertation avec les acteurs et la maîtrise d'ouvrage ou le commanditaire pour garantir l'atteinte des objectifs du projet et la réduction des impacts négatifs</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 5 Manager la politique de durabilité et RSE de l'organisation			
A5.1 Mise en place d'une politique d'engagement social et environnemental pour une organisation publique ou privée	A5.1 C1 Rédiger un diagnostic RSO/RSE pour une organisation publique ou privée en s'appuyant sur les outils de mesure de l'empreinte écologique et de développement humain (et notamment l'inclusion du handicap, la qualité de vie au travail), en mobilisant ses connaissances des enjeux, des cadres réglementaires nationaux, européens et internationaux en matière de Développement Durable et de RSE, ainsi que les méthodes et outils de prospective et d'évaluation afin de contribuer à l'orientation concrète de la politique de l'organisation	E5.1 TERSE Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la mise en place d'une politique d'engagement social et environnemental et donnant lieu à un écrit et un oral. Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite en petit groupe et oral individuel. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels. Description de l'épreuve : sur la base d'un cas fictif ou réel donné (entreprise, administration ou association) de description dans un rapport de synthèse de la mise en place d'une démarche RSE dans la structure donnée (Compétences de A5.1). Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : 1 Argumentaire du choix du référentiel, 1 Un calendrier de projet, 1 Une proposition méthodologique et pratique d'élaboration du diagnostic, 1 Politique RSE, La proposition méthodologique de la stratégie RSE, 1 Plan d'action prévisionnelle, Les éléments de communication, 1 dispositif de suivi et d'évaluation (outil et tableau d'indicateurs), 1 trame de Rapport Extra-financier	E5.1 TERSE Cr1 : Un diagnostic est établi en faisant appel au(x) référentiel(s) adéquat(s) en matière de durabilité concernant l'organisation (ISO 26000, ODD, matrice de matérialité) et aux outils de mesure de l'empreinte écologique adaptés E5.1 TERSE Cr2 : Le périmètre de la démarche et les priorités sont définis, les parties prenantes sont identifiées pour dégager les enjeux E5.1 TERSE Cr3 : La stratégie et la politique DD de l'organisation sont formalisées et en cohérence avec les enjeux identifiés E5.1 TERSE Cr4 : Les modalités de travail /gouvernance du mode projet sont déterminés E5.1 TERSE Cr5 : Un plan d'actions est établi en cohérence avec la stratégie et en s'appuyant sur une estimation des moyens humains et financiers (budget et ressources) cohérente E5.1 TERSE Cr6 : Les éléments de communication interne et externe sont formalisés incluant une description de la mise en œuvre de la sensibilisation des parties prenantes E5.1 TERSE Cr7 : Un tableau de bord des indicateurs est mis en place selon le standard applicable et choisi par l'organisation E5.1 TERSE Cr8 : une proposition concrète et planifiée d'engagement de la structure sociale de l'organisation est faite
	A5.1 C2 Engager l'organisation dans une politiques sociale et environnementale sur la base du diagnostic préalablement posé par l'application du référentiel de la norme ISO 26000, l'établissement d'un programme d'actions (stratégie RSE, agenda 2030) et l'engagement de la structure sociale de l'organisation (BCorp, société à mission) afin de donner un cadre d'engagement clair aux parties prenantes et une lisibilité pour les parties externes		

<p>A5.3 Rédaction d'un reporting extra financier</p>	<p>A5.3 C1 Structurer les bases d'information et de communication pour répondre aux obligations d'évaluation extra-financière (DPEF, CSRD via les ERS, GRI), de reporting et de prospective en appliquant des outils d'évaluation de projet et de comptabilité élargie (extra-financière, écosystémique, patrimoniale, carbone, analyse de cycle de vie) et en créant des indicateurs de performance RSE</p> <p>A5.3 C2 Rédiger un rapport extra financier et des supports de communication dans des formats adaptés dans le cadre d'une politique RSE définie et sur la base des données utiles afin d'engager les parties prenantes, de valoriser les actions de l'organisation et garantir la conformité aux normes (Rapport de Durabilité, CSRD, devoir de vigilance, etc.)</p>	<p>E5.2 TERSE Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la rédaction d'un reporting extra financier en conformité avec les normes en vigueur et donnant lieu à un écrit.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite individuelle. • Description de l'épreuve : sur la base d'un cas fictif ou réel donné (entreprise, administration ou association) de rédaction d'une trame de Rapport Extra-financier (Compétences de A5.2). • Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : 1 trame de Rapport Extra-financier et l'organisation préalable nécessaire 	<p>E5.2 TERSE Cr1 : Les informations sont structurées pour permettre leur utilisation dans le cadre du reporting obligatoire (DPEF, CSRD, GRI) E5.2 TERSE Cr2 : Les différentes sources d'informations sont utilisées et maîtrisées E5.2 TERSE Cr3 : Les indicateurs de performance RSE sont établis en fonction des objectifs et du référentiel choisi en sincérité vis-à-vis des pratiques réelles de l'organisation E5.2 TERSE Cr4 : Les modalités de pilotage des remontées et du contrôle des informations sont définies E5.2 TERSE Cr5 : Les principaux risques sociaux et environnementaux sont identifiés, définis et cotés E5.2 TERSE Cr6 : Le business model de l'entreprise est décrit E5.2 TERSE Cr7 : Les politiques mises en œuvre pour gérer les risques identifiés sont décrites E5.2 TERSE Cr8 : Un retour sur les résultats des politiques mises en œuvre est fait</p>
------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 6 Manager la politique QHSE d'une organisation			
A6.1 Construction et mise en œuvre d'un système de management QHSE pour la performance de l'organisation	A6.1 C1 Coordonner les politiques qualité, hygiène et sécurité, environnement en utilisant les normes ISO 9001, 14001 et 45001 pour construire un système de management intégré propre à l'organisation et en sachant faire appel à d'autres normes plus spécifiques pour répondre aux particularités de l'activité	E5.1 QHSE Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la construction et la mise en œuvre de la performance QHSE de l'organisation et donnant lieu à un écrit et un oral Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite en petit groupe et oral individuel. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels. Description de l'épreuve : sur la base d'un cas fictif ou réel donné (entreprise, administration ou association) où le candidat doit appréhender les spécificités du cas et mettre en place un système de management de la qualité et de l'environnement conforme aux normes ISO 9001, ISO 14001, ISO45001(Compétences de A6.1). Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : - Manuel explicatif de la démarche qualité, Les fiches processus complétées avec les exigences ISO 14001 ;9001 ; 45001 ; Tableau des textes applicables ; 1 plan d'actions ; 1 calendrier d'audit ; interne ; Un planning du système ; 1 politique QE intégré ; 1 procédure fusionnée QE.	E5.1 QHSE Cr1 : Le système de management QHSE est construit en cohérence avec les ISO mobilisés E5.1 QHSE Cr2 : Le système de management QHSE est opérable, adapté à la taille et aux moyens de l'organisation E5.2 QHSE Cr3 : il est fait appel à des normes plus spécifiques lorsque nécessaire E5.2 QHSE Cr4 : Un budget QHSE cohérent est défini en tenant compte de l'assurance des risques E5.1 QHSE Cr5 : L'ISO 19011 est correctement utilisé pour définir une action d'audit E5.1 QHSE Cr6 : La qualité de vie au travail et la sécurité au travail sont prises en considération en tenant particulièrement compte des situations de handicap et de coactivité E5.1 QHSE Cr7 : Une culture HSE est déployée à travers des actions de sensibilisation, des communications adaptées et une récurrence des formations E5.1 QHSE Cr8 : la maîtrise juridique des projets est assurée E5.1 QHSE Cr9 : Le budget défini est respecté dans la mise en œuvre de la politique QHSE
	A6.1 C2 Mettre en œuvre les politiques QHSE et élaborer les procédures de contrôle et audit selon les exigences de l'ISO 19011, à travers des actions de prévention et la mobilisation d'une culture QHSE en améliorant la qualité de vie au travail des parties prenantes de l'organisation et notamment des personnes en situation de handicap, en améliorant les conditions de sécurité et de santé des parties prenantes, y compris dans un contexte de coactivité (SST); en maîtrisant les impacts environnementaux (ICPE IOTA) pour améliorer la performance QHSE de l'organisation		

<p>A6.2 Consolidation de la performance juridique QHSE de l'organisation</p>	<p>A6.2 C1 Préserver la capacité d'activité de l'organisation en mettant en place des outils adéquats (plan de continuité d'activité (PCA)) et en anticipant les risques (juridiques, environnementaux et notamment les besoins en adaptation au réchauffement climatique) liés à l'activité pour permettre la pérennisation du projet</p>	<p>E5.2 QHSE Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la consolidation de la performance juridique QHSE de l'organisation et donnant lieu à un écrit.</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite individuelle. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels.</p> <p>Description de l'épreuve : Epreuve écrite individuelle et préparation sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la consolidation de la performance juridique QHSE de l'organisation (Compétences de A6.2).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : Dossier écrit comprenant les préconisations, l'analyse juridique, l'analyse des risques, la qualification juridique et l'engagement des procédures adéquates.</p>	<p>E5.2 QHSE Cr1 : Les outils adéquats sont mis en place correctement pour garantir l'activité de l'organisation</p> <p>E5.2 QHSE Cr2 : les risques spécifiques sont pris en considération</p> <p>E5.2 QHSE Cr3 : Les garanties financières SSE sont prises en compte dans un budget cohérent</p> <p>E5.2 QHSE Cr4 : Les procédures juridiques adéquates sont identifiées en fonction du contexte et de l'action à mener</p> <p>E5.2 QHSE Cr5 : La qualification juridique est correctement menée au regard du droit existant</p> <p>E5.2 QHSE Cr6 : l'organisation est préparée pour faire face aux risques juridiques</p>
	<p>A6.2 C2 Diriger l'action juridique de l'organisation en matière de risque QHSE en établissant les procédures permettant, dans des contextes variés (ICPE, SEVESO, ATEX, etc.) les réponses aux obligations réglementaires, les dépôts de dossiers auprès de la puissance publique, la structuration de la collecte de données techniques et leur publication, pour consolider la performance juridique de l'organisation</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 7 Manager la politique de protection de la biodiversité			
A7.1 Evaluation des impacts sur la biodiversité	<p>A7.1 C1 Utiliser les méthodes reconnues et adaptées au projet pour évaluer l'impact sur la biodiversité de l'activité, en progressant à l'aide de la norme NF X32-001 et/ou NF X90-100, le cas échéant, de démarche biodiversité, en utilisant les données issues des inventaires afin de déterminer les mesures à prendre pour réduire l'impact sur la biodiversité</p> <p>A7.1 C2 Construire un projet de labellisation d'un projet par une certification de protection de la biodiversité en s'appuyant sur les mesures d'empreinte biodiversité et en ayant fait le choix d'un référentiel adéquat afin de garantir la pérennité de l'engagement</p>	<p>E5.1 BIODIV Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur l'évaluation des impacts sur la biodiversité et donnant lieu à un écrit et un oral.</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite en petit groupe et oral individuel. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels.</p> <p>Description de l'épreuve : sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la préparation d'un dossier d'autorisation Environnementale à travers une note de cadrage. + labellisation (Compétences de A7.1).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : 1 Etude d'incidences environnementales simplifiée+ 1 Etude de dangers simplifiée +1 résumé non technique</p>	<p>E5.1 BIODIV Cr 1 : Une présentation du projet ou de l'activité est formalisée comprenant le détail des enjeux généraux de la mission</p> <p>E5.1 BIODIV Cr2 : Une étude d'incidences environnementales est réalisée</p> <p>E5.1 BIODIV Cr3 : L'état initial de l'environnement synthétique est identifié</p> <p>E5.1 BIODIV Cr4 : Les effets directs et indirects font l'objet d'une analyse claire</p> <p>E5.1 BIODIV Cr5 : Un référentiel adéquat est choisi pour la labellisation</p> <p>E5.1 BIODIV Cr6 : La labellisation est correctement préparée en s'appuyant sur les données fournies</p> <p>E5.1 BIODIV Cr7 : Les modalités de pilotage stratégique et opérationnel de la mission (COFIL, COTECH, Réunion de travail de l'équipe projet, Réunion d'échanges, concertation...) sont déterminées en précisant la fréquence et la répartition et sont en lien avec le calendrier prévisionnel de la mission</p>

<p>A7.2 Utilisation des outils juridiques de protection de la biodiversité</p>	<p>A7.2 C1 Rédiger un plan de gestion et de conservation de la biodiversité prenant en considération les conclusions de l'étude d'impact afin de donner un cadre respectueux de l'environnement à l'activité en terrain naturel</p> <p>A7.2 C2 Utiliser les outils de la séquence Eviter - Réduire - Compenser (ERC) de manière adaptée aux caractéristiques du projet pour atténuer l'impact du projet sur l'environnement et garantir son autorisation dans le respect des réglementations</p>	<p>E5.2 BIODIV</p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur l'utilisation des outils juridiques de protection de la biodiversité et donnant lieu à un écrit.</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite individuelle</p> <p>Description de l'épreuve : sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la rédaction d'un cahier des charges pour la mise en œuvre de la séquence ERC dans le cadre d'un projet ou d'une activité impactant pour l'environnement + Rédaction d'un plan de gestion et de valorisation de la biodiversité à travers une démarche de dialogue territorial (Compétences de A7.2).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : Présentation du projet et du contexte ; Cadre réglementaire et obligations du Maitre d'ouvrage ; Etat des lieux et enjeux écologiques ; Dispositif de pilotage ; Moyens humains, matériels et financiers ; Calendrier prévisionnel ; Descriptions des différentes phases d'études et des livrables attendus ; Etat des lieux et enjeux ; Cartographie d'acteurs et leur rôle et responsabilité ; Analyse des usages et leurs impacts ; Cadre réglementaire ; Exigences écologiques des espèces ciblées ; Problématique principale de gestion ; Axes et objectifs ; Proposition d'actions et conditions de faisabilité ; Calendrier ; Budget ; Démarche de dialogue territorial</p>	<p>E5.2 BIODIV Cr1 : Un état des lieux territorial et environnemental est réalisé, les enjeux socio-économiques et écologiques du territoire sont définis et justifiés, les différents usages présents sur le territoire sont identifiés</p> <p>E5.2 BIODIV Cr2 : Les impacts positifs et/ou négatifs de ces usages sont analysés</p> <p>E5.2 BIODIV Cr3 : Une analyse du cadre réglementaire des espèces et habitats présents en précisant notamment leur statut de protection est formalisée, les exigences écologiques des espèces ciblées sont définies</p> <p>E5.2 BIODIV Cr4 : Les conflits d'usage potentiel sont identifiés, les analyses et propositions associées sont cohérentes</p> <p>E5.2 BIODIV Cr5 : La problématique prioritaire pour la gestion et la valorisation de la biodiversité est formulée et justifiée, des axes de travail déclinés en objectifs opérationnels sont proposés et permettent de répondre à la problématique</p> <p>E5.2 BIODIV Cr6 : Les actions prioritaires à mettre en place sont proposées, les conditions de faisabilité de chaque action sont évaluées et les moyens humains, financiers et matériels à mobiliser sont déterminés dans un calendrier prévisionnel</p> <p>E5.2 BIODIV Cr7 : Les obligations réglementaires du maitre d'ouvrage et des procédures d'autorisation environnementales liées sont analysées</p> <p>E5.2 BIODIV Cr8 : Des pistes de mesures ERC, les livrables des études techniques (format et contenu) sont définis, les modalités d'évaluation de l'efficacité des mesures sont établies, les exigences en termes d'ajustement éventuels des mesures sont établies</p> <p>E5.2 BIODIV Cr9 : Les délais de réalisation sont définis en cohérence avec les analyses et propositions associées, un calendrier de mission est défini</p> <p>E5.2 BIODIV Cr10 : Les attendus techniques et méthodologiques pour la mise en œuvre opérationnelle de l'évitement, de la réduction, de la compensation sont définis</p>
--------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			E5.2 BIODIV Cr11 : Un budget prévisionnel de la mission est établi tenant compte des moyens humains nécessaires à la réalisation de la séquence ERC
--	--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 8			
Manager les projets de performance énergétique et environnementale pour le bâtiment durable			
A8.1 Mise en place d'une démarche de performance environnementale du bâtiment	<p>A8.1 C1 Etudier les caractéristiques de consommation énergétique d'un bâti, à partir des relevés techniques pour établir les travaux à mener en vue d'une mise en conformité vis-à-vis de la réglementation environnementale et énergétique en vigueur ou de l'amélioration du bâti et pour guider la maîtrise d'ouvrage ou le commanditaire sur un choix de système énergétique</p> <p>A8.1 C2 Construire un plan d'utilisation, respectueux des impacts sociaux et environnementaux (carbone, biodiversité, ressources) du bâtiment, en cohérence avec les enjeux du territoire, en alignement avec les contraintes d'investissement (ISR) et en prenant en considération la dimension humaine du projet (et notamment la question du handicap)</p>	<p>E5.1 BATIDU Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la mise en place d'une démarche de performance environnementale du bâtiment et donnant lieu à un écrit et un oral.</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite en petit groupe et oral individuel. Dans le cadre de la formation continue par bloc, les rendus sont individuels.</p> <p>Description de l'épreuve : Epreuve écrite en petit groupe et oral individuel sur la base de données fournies, rédaction d'une démarche d'audit énergétique d'un bâtiment à destination d'un maître d'ouvrage ciblé + plan d'utilisation (Compétences de A8.1).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : Cahier des charges, Présentation du projet et du contexte ; Un plan d'utilisation du bâtiment ; Etat des lieux et enjeux ; Choix du référentiel et justification ; Description des</p>	<p>E5.1 BATIDU Cr1 : Les caractéristiques techniques du bâtiment sont listées, Les parties intéressées, leurs besoins et attentes sont identifiés</p> <p>E5.1 BATIDU Cr2 : Les exigences réglementaires applicables au propriétaire, gestionnaire, usagers sont identifiées de manière exhaustive</p> <p>E5.1 BATIDU Cr3 : La liste des données à collecter est précisée, la méthodologie de collecte est présentée, la méthodologie d'analyse des données est précisée</p> <p>E5.1 BATIDU Cr4 : Les attendues liées aux préconisations d'amélioration sont précisées</p> <p>E5.1 BATIDU Cr5 : Un audit est mené, Le plan du rapport d'audit est proposé, Le calendrier d'audit est proposé, Le rapport est bien présenté, rédigé dans un langage correct, clair et structuré, Les analyses et propositions associées sont cohérentes</p> <p>E5.1 BATIDU Cr6 : Un plan d'utilisation du bâtiment en cohérence avec les enjeux sociaux du territoire est proposé</p> <p>E5.1 BATIDU Cr7 : Les moyens humains et matériels nécessaires sont définis</p>

	depuis la construction jusqu'à la fin de vie du bâtiment	missions attendues pour mettre en place la certification choisie, Livrables attendus, Planning prévisionnel	E5.1 BATIDU Cr 8 : La vie du bâtiment est considérée de sa construction à sa déconstruction pour minimiser les impacts tout au long de sa vie et les impacts induits
A8.2 Certification des efforts de réduction d'impact d'un projet immobilier	A8.2 C2.1 Rédiger un dossier de labellisation environnementale du bâti selon les contraintes imposées par une certification environnementale et sociale pour valoriser la dimension environnementale ou sociale d'un projet immobilier (construction, rénovation, déconstruction)	<p>E5.2 BATIDU</p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la certification des efforts de réduction d'impact d'un projet immobilier et donnant lieu à un écrit.</p> <p>Mode d'évaluation de l'épreuve : Epreuve écrite individuelle</p> <p>Description de l'épreuve : Epreuve écrite individuelle et préparation en temps limité dans le cadre d'une certification ISO 50001 et de labellisation concernant une entreprise dont l'activité est définie ainsi les caractéristiques essentielles. Les candidats doivent rédiger un cahier des charges de mise en place d'une démarche de performance environnementale (certification HQE, BREEAM, LEED...). Les candidats doivent ensuite mettre en place une politique d'optimisation de l'énergie basée sur l'ISO 50 001 sur une période d'un an. (Compétences de A8.2).</p> <p>Livrables attendus (livrables, format, nombre de pages) : 1 Cahier des charges, Présentation du projet et du contexte, Un plan d'utilisation du bâtiment, 1 Etat des lieux et enjeux, Choix du référentiel et justification, Description des missions attendues pour mettre en place la certification choisie, Livrables attendus, Planning prévisionnel Le rendu est un document dans lequel doit apparaître certains</p>	<p>E5.2 BATIDU Cr1 : Les enjeux généraux de la mission et de la démarche de certification environnementale et énergétique pour le projet ou le bâtiment sont définis</p> <p>E5.2 BATIDU Cr2 : Les principaux enjeux environnementaux sont identifiés au regard de la mise en œuvre de la certification</p> <p>E5.2 BATIDU Cr3 : Les acteurs et leur rôle dans le projet sont identifiés, les obligations réglementaires du maître d'ouvrage au regard des thèmes de la certification sont analysés</p> <p>E5.2 BATIDU Cr4 : Les attendus techniques des études nécessaires à l'obtention de la certification sont définis</p> <p>E5.2 BATIDU Cr5 : Les modalités de pilotage stratégique et opérationnel de la mission (COFIL, COTECH, Réunion d'échanges, concertation...) sont déterminées en précisant la fréquence et la répartition et sont en lien avec le calendrier prévisionnel de la mission</p> <p>E5.2 BATIDU Cr6 : Les modalités d'évaluation de l'efficacité des actions sont établies ainsi que des critères de suivis</p> <p>E5.2 BATIDU Cr7 : La gouvernance du suivi et de l'évaluation est établie</p> <p>E5.2 BATIDU Cr8 : Un SME est mis en place en cohérence avec les caractéristiques de l'organisation et les exigences de l'ISO 50001, Les états de consommation sont définis</p>
	A8.2 C2.2 Initier, planifier et mettre en œuvre un Système de Management de l'Energie selon l'ISO 50001 afin de réduire les dépenses énergétiques de la structure		

		critères comme le choix du périmètre, l'analyse des consommations, l'identification des UES (Usages Energétiques Significatives)	E5.2 BATIDU Cr9 : Les ressources matérielles nécessaires sont identifiées E5.2 BATIDU Cr10 : L'organisation es correctement préparé pour obtenir la certification ISO 50001
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------